



Universiteit
Leiden
The Netherlands

La biographie d'un paysage. Etude sur les transformations de longue durée du paysage culturel de la région de Fort-Liberté, Haïti

Jean, J.S.

Citation

Jean, J. S. (2019, September 10). *La biographie d'un paysage. Etude sur les transformations de longue durée du paysage culturel de la région de Fort-Liberté, Haïti*. Sidestone Press, Leiden. Retrieved from <https://hdl.handle.net/1887/77744>

Version: Publisher's Version

License: [Licence agreement concerning inclusion of doctoral thesis in the Institutional Repository of the University of Leiden](#)

Downloaded from: <https://hdl.handle.net/1887/77744>

Note: To cite this publication please use the final published version (if applicable).

Cover Page



Universiteit Leiden



The handle <http://hdl.handle.net/1887/77744> holds various files of this Leiden University dissertation.

Author: Jean, J.S.

Title: La biographie d'un paysage. Etude sur les transformations de longue durée du paysage culturel de la région de Fort-Liberté, Haïti

Issue Date: 2019-09-10

Paysage archéologique des établissements amérindiens

5.1. Introduction

Ce présent chapitre se propose d'examiner la documentation archéologique amérindienne de la région de Fort-Liberté. Elle met en évidence des données déjà disponibles et celles issues des investigations menées dans le cadre de cette étude. Afin de dresser un aperçu sur le paysage culturel amérindien de la région, il convient de traiter les données en deux sections. La première, consacrée à la mise à jour de la recension des sites amérindiens, vise à étudier, successivement, les sites archaïques et céramiques. La deuxième section rassemble des données sur la distribution des mobiliers archéologiques relatifs à ces périodes.

5.2. État de connaissance

Malgré son potentiel patrimonial, l'archéologie de Fort-Liberté est peu connue. Elle commence, au début des années trente, par des ramassages d'artéfacts effectués par le collectionneur amateur Robert L. Pettigrew, responsable de la plantation Dauphin de Fort-Liberté sous l'occupation américaine. Comme les zones cultivées durant la plantation étaient peu habitées, elles avaient été exploitées pendant des décennies au profit d'une grande plantation de sisal³⁸. Suite à de nombreux indices de sites archéologiques observés, cette région allait attirer la curiosité des chercheurs nord-américains. Ainsi, une recherche archéologique précolombienne fut entreprise par Herber W. Kieger en 1931, dans des secteurs de Fort-Liberté (Krieger 1932). Celui-ci avait déjà conduit plusieurs opérations archéologiques en République Dominicaine (1929, 1931). Ensuite, Froelich Rainey (1936, 1941) et Irving Rouse (1939 1941), chercheurs de Yale University, avaient conduit des investigations archéologiques dans les environs de la baie de Fort-Liberté. Ces missions leur ont permis de révéler la présence des sites contenant des dépôts de coquillages associés à des silex taillés, ainsi que des sites céramiques (Rainey 1936). Les sites non-céramiques sont caractérisés par des dépôts de coquillages marins et des outils en pierre tandis que ceux céramiques sont associés,

38 Elle a causé des impacts considérables sur les sites pendant plusieurs décennies. Viennent s'ajouter à cela l'érosion et les activités agricoles actuelles témoignant des éléments aux influences déterminantes qui accroissent les dégâts que ce patrimoine archéologique a connus.

à la fois, aux dépôts de coquillages marins et à ceux terrestres (Rainey 1936 : 6) (voir chap. 2). Ces premiers travaux ont été effectués sur un périmètre couvrant environ une surface de 20 km². Plus tard, les recherches se sont avérées moins intensives. Seules des prospections et opérations de fouilles menées pendant plusieurs années par la famille Hodges sont à noter. Par ailleurs, la collaboration des archéologues dominicains avec l'État haïtien, Ortega et Guerero en 1980, a mené à des opérations de fouilles sur le site de Ti-Charute, situé à 5 km de la ville de Cap-Haïtien (Ortega et Guerrero 1982). En outre, l'un des plus importants travaux sur les modes d'établissements amérindiens en Haïti a été réalisé par Clark Moore. Ce dernier avait revisité les sites sondés et fouillés par I. Rouse et F. Rainey, ainsi que ceux inventoriés par W. Hodges, ce qui lui a permis de recenser un nombre important de sites dans le pays. Une base de données relative à ce fait est mise en ligne et est aussi accessible au Bureau National d'Ethnologie (Moore et Tremmel 1997). Entre 1995 et 1997, William F. Keegan a conduit des recherches à l'Île à Rat, située dans la baie de Cap-Haïtien (Keegan 2001), lesquelles lui ont permis de démontrer la complexité des dynamiques d'occupations en se basant sur la production de la culture matérielle des groupes culturels.

S'inscrivant dans l'étude du paysage culturel, mais plus spécifiquement sur les modes d'installation amérindienne, la thèse de doctorat de Daniel Athur Koski-Karell qui vient donc s'ajouter aux travaux archéologiques réalisés dans le Nord (Koski-Karell 2002). Il faut mentionner finalement, les travaux de Kathleen Deagan sur l'archéologie de contact concernant principalement les sites d'En Bas Saline et de Puerto Real (Deagan 1989, 1995, 2003, 2004). Ces travaux ont contribué à l'état actuel de connaissance des modes d'établissements des habitants originels de l'île et apportent des éléments de réponse sur les interrogations relatives à la façon dont ils ont construit le paysage avant et pendant les contacts des Européens.

5.3. Paysage des établissements amérindiens

Les données présentées dans cette section concernent l'identification et la localisation des sites et leur affiliation culturelle. Elles impliquent des sites anciennement connus et ceux inventoriés lors de quatre saisons de prospection non systématiques réalisées (2015-2016) aux alentours de Fort-Liberté. Certains d'entre eux ont connu d'importantes dégradations à cause des activités humaines et des contingences environnementales qui génèrent des impacts considérables. Leur distribution spatiale varie d'un bout à l'autre : on rencontre ceux qui sont relativement implantés à l'intérieur, ceux expressément installés sur les littoraux, et ceux dans les petites îles au sein de la baie de Fort-Liberté. Ces modes d'établissement prennent des formes très différentes selon qu'ils sont placés de façon groupée ou isolée.

L'état actuel de connaissances sur l'archéologie précolombienne de la région présente une dynamique d'occupation à travers un corpus impressionnant retraçant chronologiquement des sites de l'âge archaïque et de l'âge céramique.

Dans le secteur étudié, 164 établissements amérindiens ont été recensés (Tableau 4). Les travaux antérieurs ont témoigné d'importants indices sur les dynamiques d'occupation du sol de groupes amérindiens dans le secteur. Cependant, il est évident que les occupations qui se perpétuaient sur les littoraux et à l'intérieur de la région de Fort-Liberté ont été incomplètement documentées. Par conséquent, les nouvelles in-

		Position sectorielle			
Affiliation chrono-culturelle		Littoral	Insulaire	Intérieur ≥ 1 km	Total
Céramique	Archaïque	6	0	25	31
	Ostionnoïde	0	3	0	3
	Meillacoïde	29	0	45	74
	Chicoïde	11	0	38	49
	Meill./Chicoïde	2	0	0	3
	Non. identifié	1	0	2	3
Arch/Céram: Meillacoïde		0	0	1	1
Total		49	3	112	164

Tableau 4 : sites par groupes culturels et leur établissement topographique.

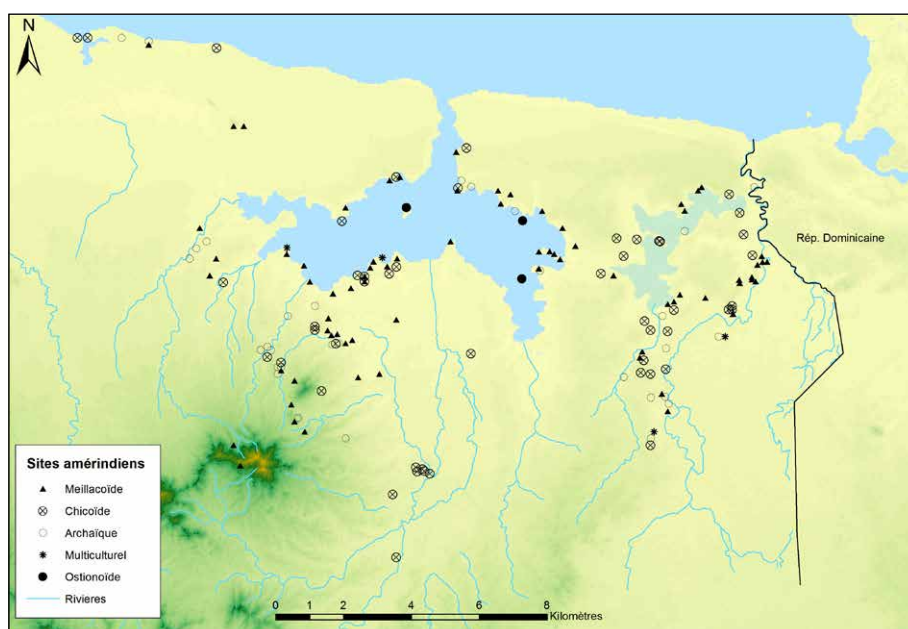


Figure 11 : distribution spatiale des sites amérindiens dans la zone de pilote (Jean 2019).



Figure 12 : typologie céramique de la région de Fort-Liberté (Photo Jean 2019).

vestigations montrent que les établissements amérindiens ont été plus complexes et plus denses, vu la quantité additionnelle des sites répertoriés.

En effet, des mobiliers archéologiques céramiques retrouvés sur les sites révèlent différentes affiliations culturelles (Fig. 12), établies dans la région (caractéristiques : voir chapitre 1).

Les affiliations culturelles identifiées sont basées sur une approche typo-stylistique des mobiliers céramiques (Fig. 12). On constate que les sites meillacoïdes dominent l'ensemble et viennent ensuite ceux aux évidences chicoïdes. Ces deux types d'affiliations culturelles sont représentés plus largement dans le secteur. Par ailleurs, on observe que dans la région la présence des sites céramiques affiliés au groupe culturel ostionoïde représente seulement 2 % de l'ensemble (discussion chap. 7). Les sites archaïques cor-

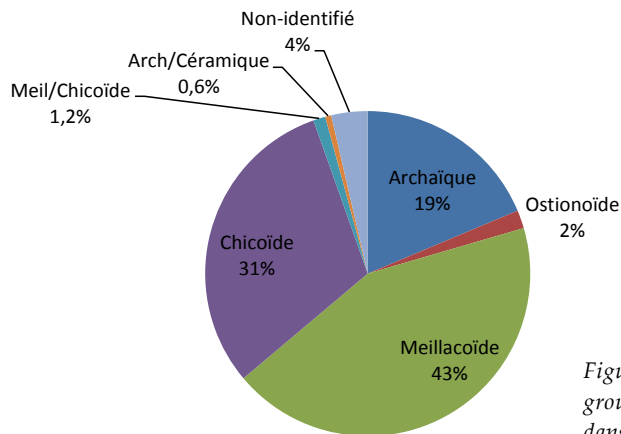


Figure 13 : nombre de sites par groupes culturels dans la région dans la zone de pilote (n=164).

Dynamiques spatiales d'établissement

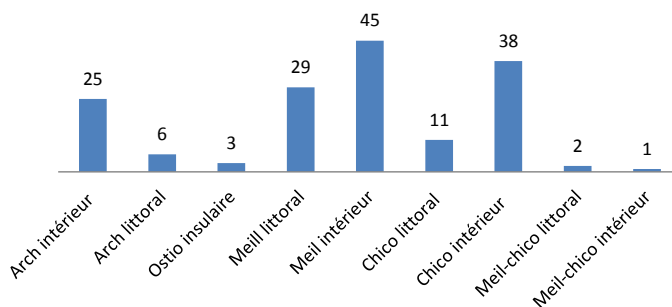


Figure 14 : nombre de sites par position topographique.

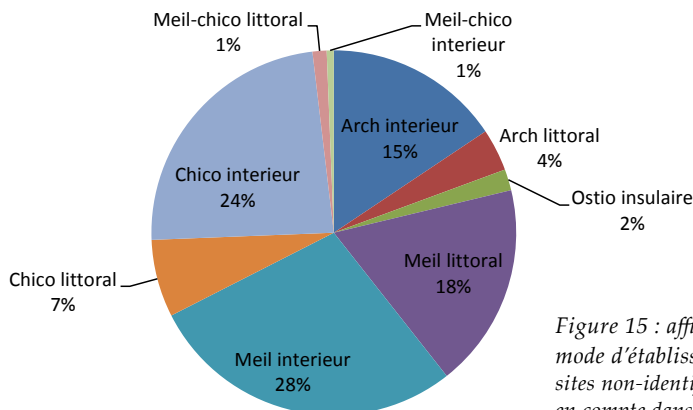


Figure 15 : affiliation culturelle et mode d'établissement N=160, les sites non-identifiés ne sont pas pris en compte dans ce diagramme.

respondent, quant à eux, à un pourcentage aussi important de 19 % de l'ensemble (Fig. 13). Certains sites de l'âge céramique n'ont pas pu être identifiés à cause de leur mauvais état de conservation et d'absence de mobiliers décorés.

Il a été remarqué qu'environ 30 % et 2 % des sites se sont développés respectivement sur les parties littorales et les îlots, tandis qu'environ 68 % des sites observés se positionnent beaucoup plus à l'intérieur (Tableau 4)³⁹. Il est évident que les îlots au sein de la baie, malgré leur dimension, semblent avoir été attrayants exclusivement pour des groupes céramiques, particulièrement des groupes ostionoides pour s'y installer.

5.3.1. Tendance d'établissement par groupe culturel

Il semblerait que le nombre d'établissements suivant la position topographique varie en fonction de groupes culturels. Les sites attribuables aux établissements archaïques sont peu nombreux sur les littoraux tandis que leur dynamique d'occupation prend une ampleur plus importante à l'intérieur (Tableau 4). En effet, des secteurs ont été privilégiés par certains groupes culturels pendant la période céramique ; il s'agit, entre autres, de petits territoires insulaires où s'installeraient essentiellement des sites aux affiliations ostionoides (Discussion chap. 7).

Jusqu'à aujourd'hui, il n'y a pas d'autres sites affiliés à ce groupe sur les littoraux et à l'intérieur des terres. On rencontre préférentiellement des sites meillacoïdes et chicoïdes à la fois sur les littoraux et à l'intérieur parfois groupés et isolés, où certains secteurs réunissent essentiellement des sites aux affiliations culturelles homogènes tels que Meillac et Mapou.

5.4. Les sites archaïques de la région de Fort-Liberté

La région de Fort-Liberté est fondamentalement une ville côtière, par conséquent, la plupart des sites devront être interprétés comme des établissements côtiers. Cependant, dans le cadre de cette étude, nous avons considéré ceux qui sont situés à plus d'un kilomètre de distance par rapport aux littoraux comme des établissements de l'intérieur. En général, la grande partie de l'ensemble est située dans des endroits très arides, rocheux et humides. Les secteurs d'occupation sont vraisemblablement liés à des implantations préférentielles. Ces littoraux font face à l'érosion marine, où les établissements sont plus facilement exposés à des dégradations. Des bandes littorales de la baie de Fort-Liberté sont plus vulnérables que les établissements de l'intérieur, ces derniers étant capables de résister aux menaces de l'érosion marine et à la hausse du niveau de la mer. Les installations sur les bandes littorales sont déterminantes dans le processus d'accès rapide aux ressources marines. Certaines de ces installations concernent probablement des sites d'occupations passagères destinés à l'approvisionnement des ressources économiques marines.

En effet, on constate l'absence flagrante de sites à l'entrée de la côte atlantique nord de la zone d'étude, contrairement au côté septentrional qui semble avoir été idéal pour s'y installer (Fig. 16).

39 Les sites céramiques non identifiés et celui archaïque/meillacoïde (n=1) ne sont pas pris en compte dans ce tableau.

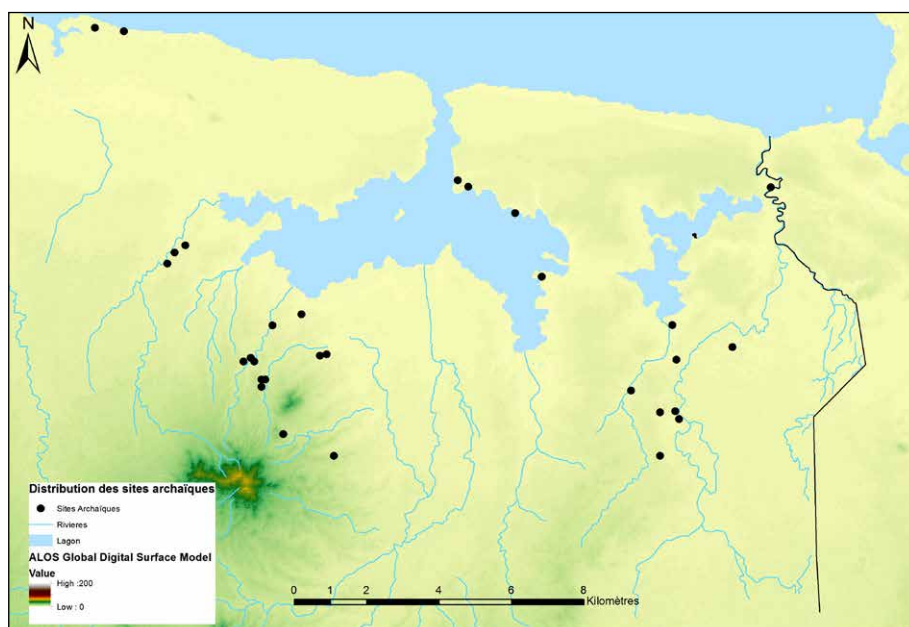


Figure 16 : distribution des sites de l'âge archaïque (Jean 2019).

5.4.1. Les sites archaïques littoraux

Sur les littoraux, il n'y a aucun indice d'établissement correspondant aux installations les plus anciennes, si l'on tient compte des dates radiocarbone disponibles pour la région. Les sites enregistrés révèlent des dates d'occupations plus récentes. Cependant, cette chronologie ne saurait être considérée comme définitive, dans la mesure où les autres sites littoraux n'ont pas été sondés et datés. L'effectif maigre des sites archaïques littoraux (Tableau 4) laisse croire que les espaces côtiers ont connu une dynamique d'occupation très faible par rapport à aux affiliations postérieures. S'agit-il vraiment des groupes côtiers peu nombreux, que l'on doit comprendre dans leur dimension temporelle et spatiale ou s'agit-il des groupes de l'intérieur, qui exercent des activités au travers des déplacements temporaires sur les côtes ? Cette question peut susciter d'autres interrogations en tenant compte de la perspective micro-régionale de ces établissements. En général, chacun de ces sites est implanté sur une très petite superficie, mesurant de 9 m² à 250 m² et est caractérisé par des objets lithiques et de coquilles (Fig. 17).

Deux d'entre eux se trouvent dans la baie de Caracol (Fig. 16). Ce sont Fou Lachau I (297-1-2) et Fou lachau II (297-1-7), séparés par environ 830 m de distance. Le site de Fou Lachau I, localisé dans un sol sableux, est caractérisé par des dépôts de coquillages, à savoir de conques. En outre, Four à Chaux II est caractérisé par ses monticules de coquillages (Moore et Tremmel 1997). Ce dernier est daté de 1570 ± 50 ans AA.

De l'autre côté de l'embouchure (Fig. 16), se trouvent les sites FT288, FT291, et 299-1-12. Ce dernier ne s'étend que sur 9 m², où des fragments de coquillages étaient éparpillés, ce qui suggère vraisemblablement un emplacement d'activités passagères. On retrouve des coquillages en petite quantité dispersés sur le site FT288, dans un endroit relativement rocheux, qui révèle un accès rapide à la mer. Des conques et un



Figure 17 : matériels lithiques recoltés de surface (Photo Jean 2016).

couteau en silex ont été collectés sur le site FT291 qui s'étend sur 50 m² dans un secteur relativement haut en bord de mer.

On observe un autre emplacement (S274) sur une bande de terre à l'entrée de la baie, à environ 2 km du site 299-1-12. Quelques matériels lithiques et des coquillages éparpillés y ont été observés sur une surface couvrant environ 70 m². L'érosion marine semble bien avoir perturbé une partie du site durant une longue période, et l'on suppose qu'un lent processus de dégradation a fait disparaître la plupart des évidences suite à l'immersion d'une partie dans la mer.

5.4.2. Les sites archaïques de l'intérieur

On assiste à une proportion de sites considérablement supérieure aux effectifs des établissements archaïques littoraux (Tableau 4 ; Figure 16). On y observe un important regroupement de sites dans le secteur de Savane-Carrée, définissant la plupart d'établissements archaïques dans la zone d'étude. On retrouve un regroupement de neuf sites dans le secteur de Mapou, ainsi qu'un autre de la rivière du Massacre allant à la baie de Manzanille.

Les sites Couri I (299-2-1), Couri II (299-2-1), Savane-Carré I (299-2-17) et Savane-Carrée II (299-2-18) avaient fait l'objet d'importants programmes de fouille dans les années 1934 et 1935, par Irving Rouse et Froelich Rainey (Rouse 1939, 1941 ; Rainey 1936, 1941). Ils ont permis la mise en place d'une base chronologique pour la région qui placent ces sites comme le fondement du foyer culturel de la période archaïque, sous le nom de Courian-Casimiroïde, en Haïti et la République Dominicaine (Rouse 1992) (voir Chapitre 2).

Il convient de préciser que Couri 1 (299-2-1), Couri 2 (299-2-1) et Paulette (299-2-3) sont alignés au bord d'une rivière et sont caractérisés exclusivement par des objets en pierre et des coquillages.

S'étalant sur environ 2500 m², au sommet d'une petite colline au bord d'une ravine, le site Couri 1 contient encore quelques coquillages exposés au sol malgré un

long processus d'érosion et de perturbation. Les matériels récoltés lors des fouilles ont montré que le site est caractérisé principalement par des coquillages de mer (huîtres et palourde), mais rarement de type strombe. Ces matériels sont associés aux objets en pierre comme les silex et les meules (Rainey 1941 : 24) et conservés à Yale Peabody Museum. La présence d'une importante quantité de charbons de bois et de cendres a été révélée lors des opérations. La datation au C¹⁴ correspond à une période d'occupation attribuable à 3010 ± 70 ans AA.

Sur la même ligne, Couri 2 est localisé à 300 m du site Couri 1. Il est implanté sur la crête basse du côté est de la ravine, à côté de l'actuelle route principale menant à Phaéton. F. Rainey (1941 : 25) a mentionné que Couri 2 différerait de Couri 1 en raison de la formation du site, qui consiste en un dépôt d'artéfacts, de forme circulaire au centre, contenant des coquillages de mer en abondance, du charbon et des cendres, rencontrés généralement au niveau de 25 cm de profondeur. Cependant la culture matérielle livrée par le site, comme les coquillages marins et les mobiliers lithiques, montrent que les deux sites, distancés de 300 m, partagent les mêmes types d'artéfacts, sauf que les fragments d'os sont retrouvés seulement sur le site Couri 2 (Rainey 1941 : 26).

À environ 4 km des sites Couri, se partagent deux lots de sites groupés, localisés sur les deux bords de la route nationale (Fig. 12). Ils sont séparés d'environ 800 m. Les plus anciennes traces d'occupations humaines de la région semblent apparaître dans ce secteur selon les datations provenant des sites de Rivière Maurice I (299-2-30), datées de 4170 ± 60 ans AA et de Savane-Carrée II (299-2-18) daté de 4610 ± 90 ans AA. Les opérations de fouilles concernant Rivière Maurice I ont révélé certaines similarités avec Couri I du point de vue de la formation du site, où l'on retrouve un fait en forme circulaire recouvert par des coquillages, des cendres et du charbon (Rainey 1941 : 26).

Deux autres sites archaïques sont localisés aux alentours : 299-231 et 299-2-32. Ces groupes de sites ont été revisités après la saison pluvieuse, d'où le constat qu'ils étaient enfouis sous une végétation relativement dense. Toutefois, quelques matériels décrits par C. Moore et N. Tremmel restent encore observables, notamment des mobiliers en coquillages et des fragments d'outils en pierre. Les sites 299-2-28 et 299-2-23 sont situés dans un endroit fertile. 299-2-21 et Z140 sont dans un milieu à la fois sec et herbeux ainsi qu'un sol érodé, et ont livré quelques fragments de coquillages éparpillés sur le sol.

L'autre dynamisme observé tend à se développer dans un milieu plus élevé que l'emplacement des sites précités. Il s'agit de trois sites localisés à courte distance l'un de l'autre, parmi lesquels il faut mentionner Savane-Carrée II couvrant à la fois un espace plat et une petite colline. Les deux autres sites concerneraient des occupations archaïques plus récentes : il s'agit de l'établissement de 299-2-14, localisé au bord d'une rivière intermittente ; et 299-2-17, situé dans une plaine à quelques mètres d'un petit village au bord de la route nationale. À environ 1,5 km de Savane-Carrée II, placé à 80 m d'élévation, se trouve de 299-2-38 dont la qualité de conservation s'avère très pauvre avec peu d'artéfacts récoltés pendant les investigations de Clark Moore (Moore et Tremmel 1997). La revisite de ces emplacements dans ce secteur a permis la découverte d'un autre site céramique proche de la route principale et un emplacement qui pourrait être une ancienne maison coloniale, où l'on trouve des mobiliers céramiques coloniaux associés à des coquillages.

Ce secteur domine donc les implantations archaïques de l'intérieur des terres dans la région et crée un réseau d'établissements à travers lequel sont implantés des sites relativement dispersés et groupés.

5.4.3. Les secteurs Mapou et Meillac

Les dynamiques d'occupation des localités Mapou et Meillac témoignent aussi d'un modèle d'établissement non négligeable, constitué des variables environnementales, telles que Lagon aux Bœufs, Rivière La Matrice, Rivière du Massacre et des Salines (Fig. 13). On assiste au développement de dix établissements plus ou moins distants l'un de l'autre. Force est de remarquer que leur implantation dans ce secteur est caractérisée par une diversité maintenue par des terrasses, de petites collines et des plaines dominées, principalement, par la rivière La Matrice.

À Lagon aux Bœufs, 300-1-15 et CT159 sont déterminés uniquement par des concentrations de coquillages. La localité de Mapou est un large terrain borné au nord par la rivière La Matrice et au sud par Lagon aux Bœufs. On retrouve l'emplacement de MP146, développé dans la plaine, mais qui a subi des perturbations lors de l'aménagement de la route principale conduisant à Meillac où l'on rencontre des fragments de lames de silex associés principalement à des palourdes.

En outre, vers la pente qui mène vers Ravine Blanche, s'implante 300-1-17, identifié avec la présence des lames de silex. À environ 300 m de ce dernier, le site LR219 est établi au bord de la rivière La Matrice. Il a livré des lames de silex, des éclats, des nucléus, des fragments de broyeur et des coquillages. La dynamique d'occupation de ce secteur s'est renforcée par la présence d'un autre emplacement, il s'agit de LR220, situé sur une petite terrasse très érodée vers un flanc d'une colline de la Rivière de La Matrice sur lequel on distingue des fragments de pierres et des outils en silex et en coquillages.

Trois autres sites sont implantés aux alentours de la Rivière La Matrice, dont 300-1-12 qui est situé au sein d'un groupe de sites céramiques contenant des mobiliers de coquillages et des fragments de broyeur (Moore et Tremmel 1997). D'autre part 300-1-9 se situe à environ 1,8 km de MP146. Enfin, deux autres sites archaïques sont présents dans le secteur autour de la rivière La Matrice : 300-1-7 et 300-1-8. Localisé au milieu de deux emplacements céramiques, le site 300-1-7 s'étend sur 400 m². En outre, des fragments de silex et de céramiques récoltés sur l'autre site 300-1-8 laissent penser qu'il s'agit bien d'un emplacement occupé successivement par des établissements archaïques et céramiques.

5.4.4. Remarques sur les sites archaïques

Les sites archaïques se développent autour de deux secteurs bien différents dans la région de Fort-Liberté. Dans les parties côtières, pour la plupart, ils prennent la forme d'implantations passagères, dispersées sur de petites extensions. Les sites Fou Lachau I et Fou Lachau II pourraient avoir une autre lecture, car des faits archéologiques qui leur sont relatifs suggèrent des sites fonctionnant comme des habitats.

Le faible effectif des établissements archaïques sur les côtes confirmerait, de prime abord, l'assertion que les littoraux ont été généralement un espace d'occupation passagère destinée à des approvisionnements économiques. En revanche, les établissements d'habitations implantés plus ou moins à l'intérieur proposent d'autres lectures par rapport à leur formation et les dates radiocarbone disponibles suggèrent que les premiers

groupes s'installent dans la région vers 3000 av. J.-C. Ces indices chronologiques permettent de s'interroger sur les premières installations régionales qui vraisemblablement ont vu le jour dans le secteur de Savane-Carrée d'où le site Savane-Carrée II aurait été le plus ancien (*cf.* discussion chap. 7)

5.5. Les établissements céramiques

5.5.1. Les sites ostionoïdes micro-insulaires

Les îlets de la baie de Fort-Liberté semblent avoir été des espaces préférentiels pour certains groupes de la période Céramique. Il s'agit de trois petites îles qui abritent seulement des établissements ostionoïdes (Fig. 14).

Île Bayau et Îlet à Cabrit sont signalés par Clark Moore (Moore et Tremmel, 1997). Ils ont été explorés pendant le travail de révision des sites côtiers de la baie. L'île Bayau, appelée aussi île des Boucaniers, est la plus grande et a connu de persistantes installations pendant la période coloniale. Moreau de Saint-Méry rapporte que cet « îlet a été célèbre autrefois, parce qu'il servait de retraite, avant 1662, aux Boucaniers qui venaient chasser des bœufs aux environs de cette baie ; et encore, en 1733, cet îlet était connu sous le nom d'îlet boucaniers. Il a été longtemps question de le fortifier, et l'on peut en faire un utile carénage » (Moreau de Saint-Méry 179 : 132). Aux mobiliers archéologiques amérindiens, s'ajoutent des fragments de pipes et de tessons de céramiques coloniaux, confirmant l'occupation de cet espace insulaire pendant la période coloniale.

L'Île à Cabrit, situé à 1 km de distance de l'île Bayau, mesure environ 1,5 ha. Ses mobiliers archéologiques, bien mieux conservés, impliquent une large distribution des

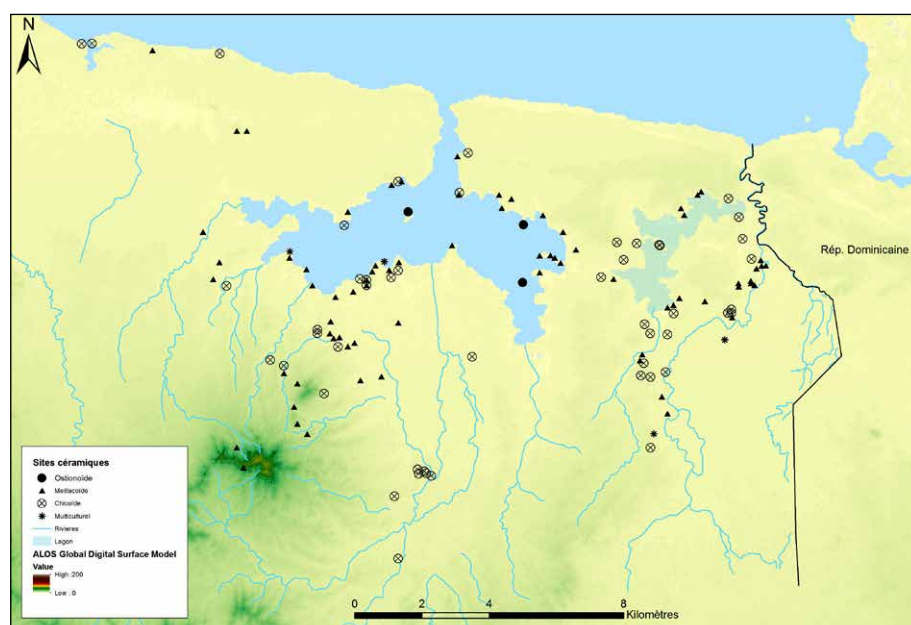


Figure 18 : carte des établissements céramiques (Jean 2019).

mobiliers céramiques caractérisés par des engobes rouges, des coquillages de différentes espèces, dont une présence importante de conques. Toutefois, le site est en passe de disparaître à cause de nouvelles constructions destinées à des fins touristiques. L'autre îlet est le plus petit, s'étendant sur environ 150 m². Des habitants de la ville y ont produit pendant longtemps des denrées comme la patate douce, les haricots verts, etc. Ces actions incessantes ont généré des perturbations sur des évidences archéologiques et le rendent quasiment stérile.

5.5.2. Les sites littoraux de l'âge céramique

Les littoraux ont favorisé l'émergence d'un nombre important d'établissements céramiques, dont les motifs décoratifs et stylistiques ont permis de les associer aux cultures meillacoïde et chicoïde. Ils sont le plus souvent distribués à brève distance l'un de l'autre, sur le littoral bordant la baie (Fig. 18).

Ils ne possèdent pas de fonctionnalités homogènes en raison de la variation de leur extension individuelle, comprise entre 12 et 10 000 m². Force est de constater que les côtes intérieures de la baie ont connu une forte densité d'occupations avec 44 sites connus. Leur perpétuation témoignerait à la fois à d'activités passagères et d'activités permanentes. Il faut donc préciser que, pendant la période céramique, les côtes maritimes présentent un tableau similaire à celle de la période d'avant, pour laquelle aucune évidence d'occupation n'a été signalée. Suivant la disposition des sites archaïques, des emplacements se trouvent sur le flanc sud menant vers la baie de Caracol. Il y a une forte concentration d'établissements persistants dans le secteur humide abritant des mangroves ; ces dernières auraient pu jouer un rôle crucial dans l'économie de subsistance des habitants d'alors. À l'est de la baie, situé à 2 km de Lagon aux Bœufs, se développait un nombre de sites aussi importants.

5.5.3. Les sites céramiques des quartiers des Frédoches

Les deux secteurs arides littoraux de la baie n'ont pas connu le même rythme d'établissement. Sur l'ensemble de sites répertoriés sur les littoraux, 4 se trouvent placés sur le long des côtes menant vers la baie de Caracol et 6 autres dans le secteur de Phaéton, tandis que l'autre secteur aride comprend un nombre plus important de sites.

Ceux du secteur sud du quartier de Frédoches ont tous été signalés par Froelich Rainey, Irving Rouse et Clark Moore (Rainey 1941 ; Rouse 1939, 1941 ; Moore et Tremmel 1997 : 141). L'emplacement du site 297-2-4 s'étend sur 25 m² dans l'extrême pointe de la baie de Caracol. Des coquillages associés à des mobiliers céramiques ont été observés lors des prospections réalisées en 1991. S'ensuit le site 297-2-3 qui s'étend de 2400 m² et se situe sur la pointe de la baie. Parmi ce lot, l'établissement 297-1-6, contenant des concentrations de céramiques éparpillées sur la terrasse de la plage, est considéré comme l'un des plus grands sites installés sur le littoral. Le seul site meillacoïde, 297-1-3, qui y est établi, contient des tessons éparpillés à environ 25 m de distance de la mer.

À l'entrée de la baie, cinq sites ont été recensés, dont trois signalés en 1991 sont groupés. Les deux autres ont été fouillés par Irving Rouse et Froelich Rainey (Rouse 1939 ; Rainey 1941). Ce petit groupement est constitué de deux sites chicoïdes mesurant entre 25 et 200 m² et un site meillacoïde qui s'étend sur 900 m². Ce dynamisme se poursuit à l'embouchure du quartier des Frédoches à l'évidence de deux sites Diale

1 et Diale 2. La formation de Diale 1 repose autour de grands dépôts de rejets qui sont pour la plupart formés de monticules caractérisés stratigraphiquement par des restes comme des coquillages, des poissons, de crabes, des manatis, des animaux rongeurs et des tortues associés à des cendres (Rainey 1941 : 43). C'est un site meillacoïde qui se développe à 500 m de distance de Diale 2, qui est de type Carrier. Les opérations de fouille effectuées sur les deux établissements ont permis aux chercheurs de les distinguer à partir des caractéristiques liées à leurs formations. Diale I se différencie par de grands dépôts de rejets situés à 150 cm de profondeur au sein d'une fine terre brune, et une grande quantité des cendres et de restes d'os et de squelettes. Quant au Diale 2, ses dépôts de rejets sont petits et inférieurs à 50 cm implantés dans un sol rocheux; la présence des cendres et de restes d'os est moins prononcée que dans Diale 1 et aucun squelette n'y a été observé (Rainey 1941 : 44).

Malgré l'aridité qui caractérise les quartiers de Frédoches (côté est), les espaces côtiers de la baie sont considérables dans le cadre d'implantations culturelles. Entre 1990 et 1992, 10 sites ont pu être signalés grâce aux campagnes de prospections précédentes (Moore et Tremmel 1997). La révision de ce secteur a servi à une réévaluation du dynamisme d'implantation de ce bord de mer. Cette révision a permis de constater que certains sites s'étendaient sur de plus grandes superficies que celle reconnue au cours des investigations précédentes et pouvaient donc être soumis à des réexamens. De l'autre côté de l'entrée de l'embouchure se développe un alignement de 4 sites dont un révélant des céramiques de traits chicoïde, caractérisés par de larges incisions et de la peinture blanche sur la paroi externe, tandis que les autres sont définis par des traits décoratifs meillacoïdes. Les sites FT296 et FT293 se situent à courte distance l'un de l'autre et sont implantés dans un sol rocheux, à 10 m de distance de la mer. L'emplacement de FT289 a été perturbé par la construction de la redoute de Saint Frédérique pendant la période coloniale, ce qui empêche de calculer son extension originelle. En outre, il se développe au voisinage de l'établissement 299-1-41, qui semble aussi avoir été perturbé par l'édification du fort colonial.

Les implantations se distribuent d'abord sur la bordure de la baie, laquelle est caractérisée par une partie haute des quartiers des Frédoches (coté Maribarou), et, ensuite, sur le littoral relativement bas, incluant les petites bandes de terre qui rentrent dans la mer vers les plages de Dérac jusqu'à la zone urbaine de la ville de Fort-Liberté. Dans la bordure haute du littoral se développent des sites qui sont tous de nature meillacoïde et se distancient les uns des autres de 200 à 500 m.

En effet, d'autres sites de la partie haute du littoral ont occupé de petits espaces allant de 20 à 200 m². Alors que, sur cette même lignée, plus à l'intérieur, à environ 300 m de la mer, il est décelé l'emplacement de FT287 mesurant environ 1.3 hectares. Ce site meillacoïde est caractérisé par de petits monticules artificiels ; chacun contenant des dépôts de coquillages associés à des tessons de céramiques.

C'est sur cette terrasse côtière élevée que se trouvait la plus grande installation meillacoïde. Il s'agit du site de Sauveur (299-1-9), signalé en 1990 et revisité en 2016. Les dernières investigations ont permis de réévaluer l'extension de cet emplacement qui est établi sur 14.1 hectares en bord de mer et ouvert sur la grande terrasse aride. D'importants mobiliers céramiques européens ramassés dans un secteur érodé glissant vers la mer attestent de la réoccupation du site pendant la période coloniale française (voir chapitre 6).

Deux autres sites s'établissent à quelques mètres de ce dernier, 299-1-9 et CP252. La majeure partie des assemblages du site 299-1-9 se trouve sur la pente du côté de la mer, sur laquelle des fragments de platines associés à des tessons de céramiques ont été récoltés. L'un donne sur la mer et livre des matériels céramiques, tandis que l'autre, est caractérisée par, à la fois des céramiques et des concentrations de coquillages marins. Des objets archéologiques coloniaux, tels que des briques ou des céramiques européennes, occupent une grande partie du site, signant la réoccupation pendant la période coloniale.

Les autres emplacements se situent sur le côté bas du littoral, dessiné par les petites bandes de terre qui s'avancent vers la baie. Ils sont tous meillacoïdes, mesurant entre 9 à 400 m², développés principalement sur une seule bande de terre allant vers la mer. Cette dernière est en passe de devenir une presqu'île à cause de l'érosion marine et la dégradation des mangroves au fil du temps. L'autre emplacement (299-1-7) est établi sur environ 500 m de longueur du site micro-insulaire ostionoïde Ile à Cabrit. Il faut souligner que l'endroit où sont implantés ces sites représente un accès facile à des ressources marines qui s'abriteraient dans les mangroves.

5.5.4. L'exploitation côtière de Garde Salines

En dépit de leur aridité, les quartiers de Frédoches abritent plusieurs emplacements révélant des occupations précoloniales et coloniales. Le développement des établissements archaïques n'a pas connu une ampleur importante par rapport aux groupes céramiques. Mais, il importe de percevoir que les secteurs littoraux ont été déterminants dans le processus d'établissement de la région. Outre les secteurs très arides



Figure 19 : site céramique, implanté sur au bord de la mer, en voie de disparition (Photo Jean 2016).

dans lesquels se développaient des établissements autour de la baie, on distingue le secteur de Garde Saline, qui s'allonge sur une extension de 6 km, contenant des milieux humides favorables à la production de l'agriculture grâce à la rivière Marion et d'autres rivières intermittentes qui s'épandent dans la plaine littorale. Les groupes culturels amérindiens pouvaient s'approvisionner directement en eau douce dans ce secteur. On trouve également des mangroves qui jalonnent une partie du littoral vers le Cul-de-sac à Phaéton. Comparativement aux côtes des Frédoches, le littoral des Salines sur lequel les sites sont répartis s'avère plus vulnérable à la conservation. Ces sites sont en effet progressivement détruits à cause des problèmes érosifs d'origine principalement marine et anthropique (Fig. 19).

On dispose d'un important alignement d'établissements amérindiens implantés sur les littoraux de Garde Salines, ce réseau de sites occupe environ 5 km le long des côtes. Occupant une superficie allant de 100 m² à 8000 m², ils suivent un rythme d'installation où l'on peut observer que la majorité des implantations sont à quelques mètres de la mer.

On observe un réseau qui se développe à courte distance sur la terrasse côtière et qui domine les salines sur le flanc menant vers les mangroves. Au nord des salines s'implante le site GD9, qui pourrait être considéré comme le plus grand établissement chicoïde de ce secteur, estimé à 2000 m². Le site est installé sur un sol relativement fertile et propice à la culture de certains tubercules. Sont mis en évidence des éléments lithiques impliquant des roches domestiques, différentes espèces de coquillages, et des céramiques, dont certaines peintes en blanc.

Observé parmi le réseau de la Saline, GD309 s'étend sur environ 400 m² et présente une caractéristique particulière. Il s'agit de quelques monticules artificiels rocheux créés dans le but de dégager des espaces pour en faire des habitations. Cela renvoie à l'idée d'une occupation relativement longue, puisque les espaces entre ces petits monticules rocheux contiennent des dépôts de coquillages, de mobiliers lithiques et de céramiques. Le site est situé dans un endroit aride et rocheux, avec une végétation faible au milieu de deux autres sites de même cadre culturel : Garde Saline 4 et 6.

L'autre alignement de sites repose sur le flanc sud de la Saline jusqu'au Cul-de-sac du Jaray. Huit implantations se dispersent à courte distance l'une de l'autre, dans ce secteur dont 6 meillacoides et 2 chicoïdes. La distance maximale entre ces établissements est évaluée à 300 m, tandis qu'on retrouve des emplacements chicoïdes et meillacoides distants de moins de 100 m les uns des autres. Il est difficile de savoir si certains sont des sites multiculturels en raison d'un manque de données stratigraphiques. Outre les coquillages et les objets en pierres de foyers recensés, des mobiliers tels que des fragments de bols et de platines pourraient suggérer que ce flanc a été consacré à des habitations sur lesquelles s'exerçaient des activités durables.

On peut constater que l'érosion de la mer entaille des falaises dans lesquelles apparaissent des objets archéologiques. C'est une crise érosive dominante qui génère des impacts considérables et rend de jour en jour plus vulnérables les réseaux linéaires d'établissement littoraux. C'est en cela qu'il faut comprendre que, avec les secousses des vagues causant des éboulements de terres côtières (Fig. 19), des endroits dans lesquels abritant des vestiges archéologiques auraient connu, avec le temps, des incidences qui empêchent d'identifier les extensions originelles des sites côtiers.

5.5.5. Occupation vers l'intérieur

Pendant la période céramique, on assiste à un développement important d'installations des groupes culturels sur le cordon littoral de la baie de Fort-Liberté. La zone côtière urbaine de la ville aurait été un secteur décisif pour s'y installer. Tenant compte du schéma d'occupations côtières, elle aurait été convenable pour abriter un ensemble de groupes culturels, grâce au caractère physique des replats et des terrasses sableuses sur lesquels fut construite la ville. Ce biais de connaissance est dû au fait qu'il n'y a pas eu dans le passé de recherches concentrées sur la zone urbaine. Désormais, il s'avère plus difficile d'en faire, à cause des occupations systématiques de l'espace côtier de la ville. La seule évidence concernant cet état de fait est la signalisation du site devant Saint Joseph (Moore et Tremmel 1997) pouvant servir à avancer l'hypothèse que les groupes avaient exploré cet espace côtier pour s'y installer, bien évidemment en reconnaissant l'importance des limites accordées à cette assertion.

Bien que le cordon littoral interne de la baie de Fort-Liberté donne la possibilité de mettre en perspective l'importance accordée aux occupants de ces secteurs dans le processus de construction du paysage culturel, les secteurs dans lesquels se développent les sites de l'intérieur s'inscrivent dans un contexte archéologique dense et possèdent une potentialité de grande ampleur. À partir de cela, on peut s'interroger sur les espaces préférentiels de certains groupes culturels en matière de mobilité et de dynamique d'occupations. Les secteurs de l'intérieur de la baie de Fort-Liberté ne sont pas forcément homogènes puisqu'ils sont caractérisés par des parties humides et d'autres relativement semi-arides composés de plaines, de longues rivières, de monticules et de petites collines.

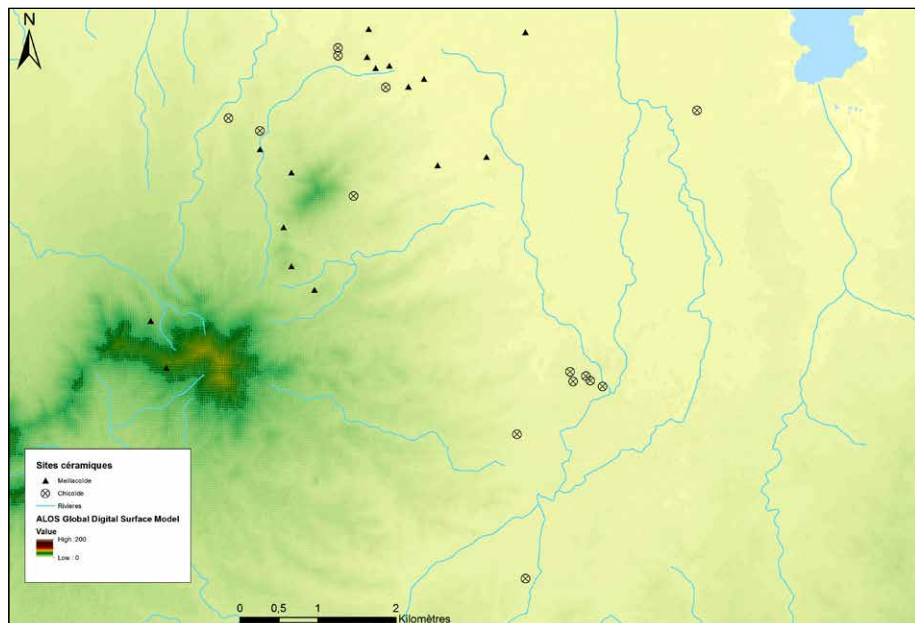


Figure 20 : sites de l'intérieur, aux environs du secteur de Savane-Carré (Jean 2019).

5.5.6. Savane-Carrée

Le traitement des données archéologiques dans cette section concerne celles issues du secteur Savane Carrée (voir Fig. 9 ; Fig. 20). Il se compose des environs du quartier de Phaëton incluant les sites des quartiers des Frédoches et les établissements se situant de deux côtés de la route nationale jusqu'au pied de la colline du morne de Despadel.

On assiste à un foisonnement considérable de sites qui se développent autour de caractéristiques environnementales variées comme les rivières, les plaines alluviales, et les montagnes. Dans les quartiers de Frédoches s'implantent deux établissements à environ deux Km l'un de l'autre, cadrés par trois façades maritimes, l'océan Atlantique, les côtes est de la baie de Caracol et la mer de Fort-Liberté. Ce secteur a été prospecté par F. Rainey et I. Rouse en 1935. Deux sites meillacoïdes, Moyeaux en Haut (299-2-5) et Moyeaux en Bas (299-2-4) ont été mis en évidence grâce à leur investigation. Ils sont situés à environ 200 m de distance l'un de l'autre ; Moyeaux en Haut s'étend sur 1200 m² tandis que Moyeaux en Bas occupe une large surface de 8000 m² (Moore et Tremmel 1997). Les deux pics seraient décisifs dans le processus d'établissement des habitants dans ce milieu, car le positionnement de Moyeaux en Haut sur le sommet constituerait la preuve d'un endroit stratégique d'installation, soutenu par l'existence des trous d'eau douce situés au bas du pic, ce qui pourrait expliquer l'important attachement des habitants à ce secteur.

Quatre autres indices d'occupations, dont trois meillacoïdes et un chicoïde sont implantés aux alentours des sites archaïques de Couri. L'établissement PH0140 est situé dans la plaine et actuellement coupé par une route. On y trouve plusieurs dépôts de coquillages ainsi que des tessons de céramiques meillacoïdes éparpillés sur une superficie d'environ 1,5 ha, des deux côtés de cette voie de fortune. Les autres établissements concernent des sites fouillés par F. Rainey et I. Rouse en 1935. Il s'agit de Paulette II (299-2-24), de Macady (299-2-6), établissements meillacoïdes qui avaient livré des céramiques largement appliquées et incisées, et de différents types de coquillages dont huîtres et palourdes sont les plus dominants (Rainey 1941 : 45). Enfin, le site Carrier (299-2-23) a fait l'objet de nombreuses excavations conduites par le missionnaire américain bien avant les investigations de I. Rouse en 1935, de nombreux mobiliers archéologiques ont été recueillis par Mr Pettitgrew. S'ajoutent à cela des opérations faites par Herbert W. Krieger pour le compte du National Museum des États-Unis, effectuées en 1931. En effet, les fouilles réalisées par les archéologues américains en 1935 leur ont permis d'évoquer l'idée que Carrier est le plus riche des tous les établissements de ce secteur, en se basant sur l'abondance de mobiliers et de structures archéologiques supportant une lecture complète de sa formation (Rainey 1941).

Les prospections menées en 2016 ont renseigné davantage sur cette zone partiellement investiguée. Cette dernière pourrait susciter des attentions nécessaires en considérant l'ampleur des établissements situés dans un secteur plus haut à l'endroit de la route nationale et qui sont distribués à environ 1 km des sites Carrier (299-2-23) et Macady (299-2-6). Ces distributions attestent d'un regroupement localisé à proximité de ravines, de pentes et de petits plateaux. Plusieurs sites céramiques meillacoïdes et chicoïdes ont été recensés dans ce petit secteur. Ces établissements sont relativement groupés et sont majoritairement meillacoïdes. Seulement deux d'entre eux, 299-2-6 et ZL30 fournissent des mobiliers céramiques chicoïdes et sont éloignés de 800 m.

Si la majorité de ces emplacements témoignent des occupations sur de petites superficies, le site ZL32 se différencie considérablement des autres parce qu'il bénéficie d'un statut dominant grâce à sa position principalement sur un plateau. Des matériels archéologiques sont distribués d'un bout à l'autre du site. Les mobiliers concernent de la céramique meillacoïde, des roches de foyers et plusieurs types de coquillages, principalement des huîtres. Associé à cet assemblage, un pendentif rond perforé au milieu et fait en argile a été retrouvé au niveau du sommet du site.

Il existe des sites plus ou moins éloignés dans le secteur, par exemple l'établissement 299-2-13, situé dans la plaine alluviale dans le quartier de Roméo. C'est une grande plaine fertile dans laquelle se développaient des habitations coloniales. Aujourd'hui, cette plaine relativement boisée, destinée à la culture des denrées et à l'élevage, est difficile à prospector à cause d'un manque d'accès à des endroits cultivés, cela contraint donc à mettre en perspective l'existence d'autres sites amérindiens.

On observe certains sites céramiques aux alentours des implantations des sites archaïques qui sont les plus anciens témoins de la région. En ce sens, l'idée d'une occupation progressive sectorielle n'est pas écartée, bien qu'il n'y ait pas de datation additionnelle disponible relatant cette persistance d'occupation.

L'occupation des groupes meillacoïdes est dominante dans cette zone et se poursuit au travers d'un ensemble d'établissements situés entre les mornes et les zones basses. Il serait nécessaire de s'interroger sur la signification de ces occupations non seulement dans la zone de développement des sites, mais également dans l'espace individuel de chaque implantation, sachant qu'en général la superficie de l'ensemble est comprise entre 25 et 750 m². En plus, la topographie dans laquelle elles se développent laisse deviner qu'il s'agissait bien d'un réseau de sites pouvant être interprétés à la fois comme de possibles petits campements temporaires et des sites destinés à des activités sur un temps relativement long. La superficie de la plus petite est de 25 m², avec un site implanté sur un endroit de 180 m d'élévation, à environ 650 m de distance du plus grand site : 299-2-41 estimé à 750 m² et 350 m d'altitude.

Au travers de ce réseau de sites isolés attribués aux indices d'occupation meillacoïde distants en moyenne de 400 m les uns des autres, il existe un établissement chicoïde



Figure 21 : objet lithique plat de meulage (Photo Jean 2016).

qui pourrait être considéré comme le plus grand site établi dans ce secteur. Il a fait l'objet de différentes prospections. La plus récente, réalisée en 2015, a permis de proposer une extension beaucoup plus large à ce site étendu sur 2,5 ha occupant à la fois une grande partie d'un secteur plat et en pente. Il se forme autour d'un gisement de granite qui aurait servi à l'approvisionnement de matières premières lithiques. Ce gisement est composé de grandes pierres immobiles et d'autres petites disséminées sur la surface du site et de ses alentours. Une pierre plate, objet de foyer, aurait pu être utilisée comme outil de meulage (Fig. 21). Des fragments de haches en pierre verte, une amulette, des roches de foyer, des tessons de platines, des dépôts de coquillage distribués sur tout le site laissent croire que cet établissement était occupé par un village peuplé d'un nombre important d'habitants. Sa position isolée au pied de la colline et les types d'artéfacts peuvent susciter des interrogations sur sa véritable fonction dans le paysage. En plus, il révèle un endroit stratégique d'installation, caractérisé par des sols fertiles qui pouvaient servir à l'agriculture.

Ce secteur est constitué de plusieurs petits monts, de ravines, de collines, de pentes et de terrains fertiles. Sa végétation actuelle est normalement dense. On observe un site meillacoïde relativement isolé, à 600 m de 299-2-35 qui vient s'ajouter à cette liste. Une grande partie du terrain sur lequel il se situe est perturbé par la descente des eaux pendant des moments pluvieux, et d'autres d'indices archéologiques seraient probablement enfouis dans la végétation. Cela masque l'extension du site. Des coquillages associés à quelques céramiques non décorées y ont été observés.

Pendant la période coloniale, la localité de Malfety a été un endroit décisif pour ériger des plantations agricoles (chap. 6). Grâce à sa grande plaine fertile baignée par la rivière Marion ce secteur a permis l'émergence de vastes plantations sucrières et de plantes vivrières. Les ruines de ces habitations coloniales apparaissent de-ci de-là. Il semblerait qu'il avait été aussi un espace dans lequel étaient exercées des activités par des Amérindiens à l'évidence d'un site chicoïde, 299-2-36, observé à l'intérieur de l'habitation coloniale.

5.5.7. *Bayaha*

Quant aux établissements amérindiens de Bayaha, ils concernent le village de l'intérieur, appelé Garrat (Garrot) situé à environ 10 km des côtes de la baie de Fort-Liberté et à 3 km de la route nationale. La région est surtout caractérisée par le relief d'une vaste plaine fertile arrosée principalement par la rivière Marion (voir Fig. 7, chapitre 2). Le secteur d'activités amérindiennes recensées se concentre au milieu de l'actuel village, sur une terrasse où se trouvent plusieurs maisons. Grâce aux prospections menées en 2016, des indices d'occupations amérindiennes ont été identifiés et redécouverts. Ces investigations ont permis d'identifier ces traces d'établissements qui sont souvent en voie de disparition à cause des constructions modernes et des travaux agricoles exercés par la population locale. Cela laisse entrevoir que le dynamisme d'occupation amérindienne dans ce milieu intérieur aurait connu une intensité plus importante que celle observée au travers des indicateurs répertoriés.

En 1982, cette localité a fait l'objet d'investigations qui avaient pour objectif de localiser l'ancienne ville espagnole fondée en 1578, nommée alors Bayaha (Hamilton et Hodges 1995). C'est à ce moment-là que des indices d'occupation amérindienne sont mis au jour par la découverte des sites attribués aux groupes culturels meillacoïdes

et chicoïdes. La fouille organisée avait pour but d'identifier des composantes et des faits archéologiques relatifs à l'occupation espagnole. Des indices d'occupation amérindienne ont été dévoilés dans la plupart d'unités de fouilles (Hamilton et Hodges 1995). Concernant les activités amérindiennes, de larges concentrations de coquilles accompagnées de riches assemblages céramiques, de tessons de platines, de restes fauniques relatifs aux tortues, d'oiseaux, de poissons et d'animaux domestiques, ont été identifiés (Hamilton et Hodges 1995 : 406). Les chercheurs ont suggéré que les Amérindiens de Bayaha s'impliquaient dans des activités d'échanges de bétail avant même la fondation de la ville coloniale de Bayaha par les Espagnols dans cette localité (Hamilton et Hodges 1995 : 397). Ils se sont basés sur des assemblages archéozoologiques qui correspondent à des os de bétail rencontrés dans le niveau d'occupation relatif aux assemblages céramiques de type chicoïdes. En outre, les matériels suggèrent que les secteurs ont été occupés par des groupes affiliés aux cultures meillacoïde et chicoïde, cependant, les auteurs mentionnent la présence de quelques tessons ressemblant à la culture ostionnoïde dans l'assemblage (Hamilton et Hodges 1995 : 396-397).

Au-delà de ces évidences révélées par les travaux présentés ci-dessus, les récentes découvertes viennent s'ajouter à l'état de connaissance de cette localité où l'on observe le développement d'un groupe de sites sur la terrasse du village. Il s'agit des établissements chicoïdes situés à une courte distance l'un de l'autre et basés sur une superficie comprise entre 400 m² à 1 hectare. L'espace d'implantation favorise l'accès direct à la rivière Marion, et la typologie du sol est favorable à la production des plantes vivrières comme la patate douce, le manioc et les haricots. Seulement deux sites sont définis par des concentrations de coquillages : LP100 et BR70. Tous les sites ont livré une densité de mobilier céramique corrélativement faible, hormis LP100 ayant, en effet, fourni des évidences céramiques plus ou moins considérables. Cela est dû au fait que ces secteurs connaissent depuis longtemps des activités agricoles qui perturbent les vestiges archéologiques. Il s'est ainsi avéré que des tessons individuels distribués sur les surfaces du sol au sein du village actuel pourraient suggérer que d'autres secteurs y auraient été occupés. Ainsi, observe-t-on des traces d'implantations constituées de coquillages fragmentés et érodés et de petits tessons de céramique, aux alentours des constructions modernes, qui renforcent l'idée d'un modèle d'établissement amérindien plus dense, prédominé par des sites chicoïdes.

5.5.8. Établissements autour de Lagon aux Bœufs, Meillac et de Mapou

Les dynamiques d'occupation du sol pendant la période céramique dans les secteurs de Lagon aux Bœuf évoluent autour de deux cultures : Meillacoïde et Chicoïde. Certains sont répartis sur les côtes du lagon, et d'autres se développent dans les localités de Meillac et de Mapou (voir Fig. 9 ; Fig. 22).

Les prospections ont mis en évidence un ensemble de sites qui sont caractérisés principalement par des établissements étendus sur des superficies plus ou moins larges (Fig. 22). Il s'agit des sites 299-1-2, 299-1-3, AG299, MB248, LT243, LT246 qui représentent un petit réseau d'établissements chicoïdes insérés entre la baie et l'étang dont le site 299-1-3 témoigne de la plus grande implantation. Les établissements 299-1-2, MB248, LT243, LT246 sont insérés sur une élévation basse autour de la plaine allant vers l'étang. Leur position permet d'accéder rapidement à l'économie de

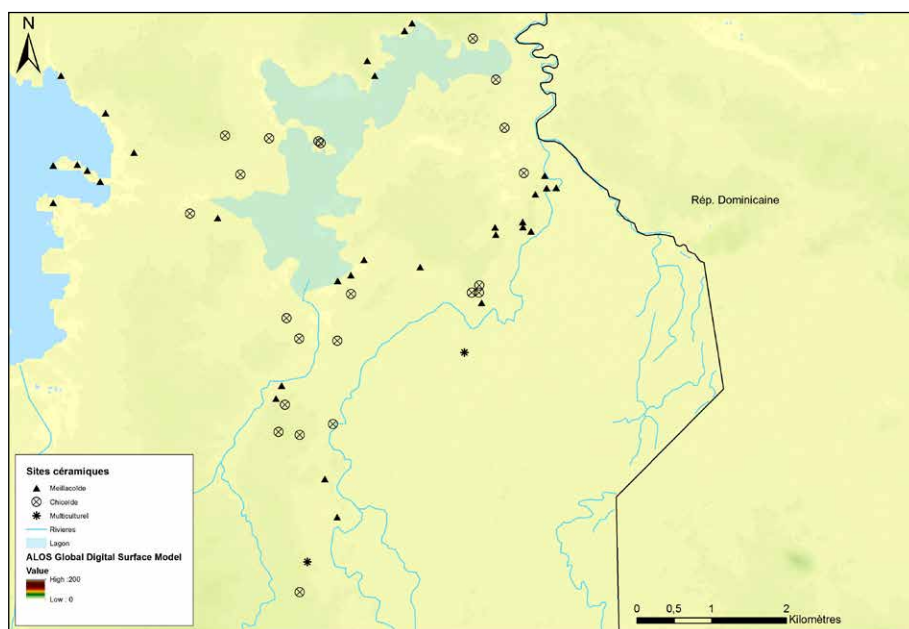


Figure 22 : établissements autour de Lagon aux Bœufs, Meillac et de Mapou (Jean 2019).

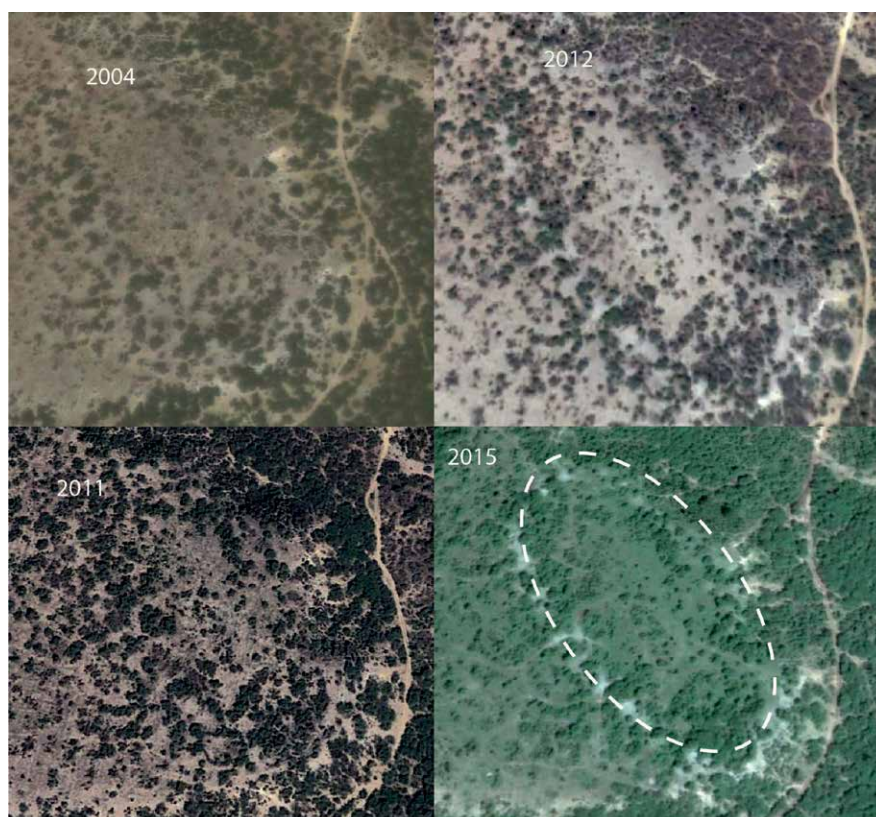


Figure 23 : image satellite du site 299-1-3, ©Digital Globe, Google terre (Jean 2018).

subsistance provenue du lagon. Ainsi, LT246, se positionne-t-il sur la petite bande de terre avançant à l'intérieur du Lagon, et mesure 400 m². Sur celui-ci, s'exposent des fragments de céramiques, de coquilles d'huîtres ainsi que des conques.

Développé à côté des sites d'un secteur bas, 299-1-3 est une exception due à son modèle d'établissement au sommet du coteau qui s'élève à 30 m, mais également à sa superficie de 6 hectares. Il bénéficie d'une magnifique vue sur la baie de Fort-Liberté et sur Lagon aux bœufs. Cette position révèle une situation dominante sur laquelle s'implantent les autres sites chicoïdes du secteur. Il a livré un important assemblage caractérisé par des céramiques décorées, des roches de foyers, des haches, des outils en pierre, en corail et en coquille. Ces matériels sont présents non seulement sur le plateau dans lequel s'établit la grande partie du site, mais également sur l'endroit menant vers le lagon aux bœufs. Des concentrations de coquillages de forme circulaire de 300 m de longueur et d'environ 12 m de largeur représentent une structure particulière et unique par rapport aux sites observés de la région (Fig. 23). D'autres petits dépôts de coquillages sont présents sur l'étendue du site en dehors de la structure en coquillage. Ce site d'habitation présente des caractéristiques (les mobiliers, la structure) qui permettent de le placer parmi les sites les plus importants du secteur, il peut révéler des informations sur son mode d'organisation sociale et sur les relations que les occupants ont entretenues avec le paysage.

Cinq autres sites sont recensés vers la façade atlantique du Lagon dont un seul a livré des indices d'occupation chicoïde. Les autres, meillacoïdes se répartissent en deux groupes de deux avec une distance les séparant d'environ 600 m (Fig. 22). Tout d'abord on retrouve le site 299-1-5, le plus petit des groupes : il livre des fragments de céramiques et de coquillages sur une extension de 25 m² et est situé près de 299-1-4. Ce dernier occupe une superficie de 600 m² sur la plateforme côtière du Lagon aux Bœufs. Ensuite, on observe deux autres sites meillacoïdes situés à environ 150 m l'un de l'autre : 299-1-15 et 299-1-16. L'établissement 299-1-15 témoigne de la plus grande implantation de ce secteur, situé sur 3.5 hectares. Son importance réside non seulement dans sa superficie, mais également dans sa constitution, qui implique un ensemble de concentration de coquillages associés à des tessons de céramiques. En outre, l'établissement 299-1-16, étendu sur environ 400 m², se diffère de 299-1-15 par la distribution de quelques petits dépôts de matériels. Cependant, ils pouvaient avoir appartenu à un seul village dans le passé, même s'ils sont éloignés de quelques mètres. Enfin, l'autre est situé dans le secteur est attribué à une implantation chicoïde sur lequel sont distribuées des concentrations de coquillages et de céramiques.

La majeure partie du village de Meillac est située sur un plateau, entouré par la rivière La Matrice, tandis que le lagon aux bœufs est situé à environ 2 km, la rivière du Massacre à 800 m et les côtes maritimes à 4 km. Ce village est constitué de plateformes qui se jettent dans la rivière La Matrice et de terrains plats voués à des activités agricoles. La population actuelle s'installe principalement le long d'un plateau mesurant 1 km. Au travers des récentes prospections, plusieurs indices attestent d'une dynamique d'occupation de grande ampleur dont la plupart est identifiée au sein des habitations actuelles (Fig. 9 et 22).

Le secteur Meillac a fait l'objet d'opérations de fouille en 1934 par Rainey et Rouse. Selon Rouse (Rouse 1939, 1941, 1954, 1992), ce secteur serait le foyer culturel de la céramique Meillacoïde. Il a mis en évidence les aspects décoratifs, morphologiques et



Figure 24 : distributions de matériels archéologiques (à gauche : Nago 8 ; à droite : Meillac, photo Jean 2015).

stylistiques de la production céramique issue de ce secteur en les comparant à d'autres matériels venus de zone de Savane-Carrée. Au cours des sondages dans la région de Fort-Liberté, Rouse a analysé d'autres assemblages et les a groupés sur la base des similitudes relatives à la production céramique venue de Meillac. Il a considéré les céramiques ayant ces traits analogues comme le résultat de l'expansion de la production culturelle du secteur Meillac.

En outre, les prospections et sondages réalisés par Clark Moore dans le secteur de Meillac (Fig. 9 et 22) ont permis d'identifier un ensemble de sites qui sont associés aux établissements de ce groupe culturel. Les analyses des dernières prospections (Fig. 24) effectuées en 2015 et 2016 suggèrent en revanche que les établissements dans le village de Meillac renvoient à des occupations plus denses. Même si la plupart des endroits sont actuellement habités, ce secteur livre des données importantes pour le processus de compréhension du mode d'établissement amérindien développé aux environs de la rivière La Matrice. Les données concernant ce secteur restaient encore lacunaires, mais l'hypothèse qu'il représenterait un grand village d'habitation peut être considérée et assurée par l'identification d'indices supplémentaires observés dans plusieurs endroits au sein du village actuel. En effet, la mise au jour de l'occupation du village est structurée par la mise en évidence des matériels distribués au nord et à l'ouest du village. Des tessons de céramiques et de coquillages ont été observés au bord d'un petit étang, d'autres structures sont identifiées dans le nord du village, ainsi qu'un regroupement de quatre sites dont trois ont été revisités et un découvert sur la pente qui descend vers la plaine humide.

Au-delà des indices archéologiques de Meillac, des sols fertiles environnants des rivières La Matrice et Massacre auraient joué un rôle majeur dans des activités agricoles

si l'on tient compte d'une analogie des activités agricoles exercées par la communauté actuelle. Les établissements de Meillac pourraient être considérés comme mieux placés que les autres sites amérindiens dans la région de Fort-Liberté suivant les caractéristiques environnementales qui lui sont attribuées. Le schéma d'occupation peut être considéré comme des implantations qui persistaient sur un temps long même si la seule date radiocarbone relatif à ce village est de 950 ap. J.-C. Toutefois, compte tenu de l'ampleur de l'occupation, il est possible que des datations complémentaires révéleront des données capables de cerner les dates d'occupations correspondant au début et à l'abandon du village par les Amérindiens.

Si le long du plateau du village est dominé par des indices d'occupations meillacoïdes, au nord du village, en revanche, une tendance d'établissements se perpétue avec des sites chicoïdes. En effet, il convient de préciser que le site 299-1 est plus proche des groupements meillacoïdes, et les trois autres se développent dans la plaine de Lagon Aux Bœufs.

Vu que les indices d'occupations dans le village de Meillac témoignent essentiellement des groupes meillacoïdes, la question qui paraît essentielle est de savoir si ce village se développait parallèlement au village de Mapou, qui est pour la majeure partie consacré à la culture Chicoïde.

Si les travaux de terrains dans la zone de Meillac avaient pour principal but d'évaluer le potentiel archéologique, une attention particulière se portait sur le réaménagement spatial entretenu par les communautés actuelles, lequel représentant une continuité dans l'établissement sur le long terme. Cette réorganisation de l'espace se manifeste par la présence de plusieurs familles habitant ce lieu situé à 3 km de la mer. Elle semble remonter à plusieurs générations. Les rivières de La Matrie, du Massacre, le Lagon aux bœufs, constituent des éléments naturels cruciaux pour la stratégie économique des communautés actuelles. La pêche représente l'une des principales activités économiques relatives à ces variables environnementales, pratiquée par quelques membres de la communauté actuelle. Les enquêtes ethnographiques révèlent que la fabrication des outils de pêche comme savoir-faire est une compétence acquise par un petit groupe de gens de la communauté (voir le documentaire : Sonneman et Jean 2016). La typologie relative aux outils de pêche est généralement variée (Fig. 25). Pour la plupart, ce sont des outils traditionnels qui rassemblent particulièrement les pirogues et les paniers de pêche. Ces éléments semblent traverser une longue période qui peut être remontée à la période amérindienne, passant par la période coloniale, jusqu'à aujourd'hui (Hofman *et al.* 2018). Il n'est pas à dénier les rapports interculturels qui se sont établis durant la période coloniale espagnole et qui se sont renoués pendant la colonisation française. Particulièrement des rapports d'interactions qui auraient pris place dans le marronnage. Des Amérindiens et des descendants d'Amérindiens et Africains échappés de la dévastation d'Osorio (Hamilton et Hodges 1995 : 216-217) auraient probablement permis la survivance de certaines pratiques culturelles dans la société actuelle. Si ce cadre concerne les habitants d'Hispaniola, il faut reconnaître que d'autres Amérindiens issus du continent, particulièrement dans les côtes vénézuéliennes, et de l'Amérique

centrales, du Mississippi ont été insérés dans les plantations de Saint-Domingue⁴⁰. Les sites archéologiques amérindiens situés dans ce secteur sont liés à des activités du passé profond de cette localité révélant des éléments culturels de continuité dans le paysage contemporain. Cette observation est attribuée aux activités persistantes qui rassemblent généralement, la réoccupation de l'espace, les stratégies économiques associées aux outils traditionnels de pêche. L'observation faite sur cette pratique a suscité un intérêt particulier pour collecter des récits auprès des habitants du quartier sur le patrimoine du passé amérindien au sein de la communauté de Meillac. Les acteurs locaux s'appuient sur la découverte fortuite des objets amérindiens pour se questionner sur les groupes culturels ayant aménagé l'espace présentement habité avant eux. Ces récits individuels font donc état de connaissance sur l'existence de ces groupes prédécesseurs vivant dans cette localité avant même la période coloniale. En cela, ils ont interprété cette localité comme un endroit non cloisonné de l'ensemble du paysage culturel façonné par les Amérindiens durant leur dynamique d'établissement dans le pays avant la période coloniale. En rapport avec la conservation des traces⁴¹ du passé amérindien, la question de la pérennité du patrimoine amérindien dans le futur est abordée par des acteurs de cette localité qui reconnaissent l'héritage matériel et immatériel amérindien dans leur communauté et plaident pour la préservation de ces traces pour les générations futures (Sonneman et Jean 2016).

Dans la localité de Mapou, le peuplement amérindien se structure majoritairement autour des évidences chicoïdes. En revanche, des indices d'habitations meillacoïdes sont distribués dans des secteurs avoisinants qui traduisent une hétérogénéité du point de vue du dynamisme d'occupation. Ce secteur dans lequel s'abrite le village actuel de Mapou avait été prospecté et fournit des données archéologiques préliminaires. Toutefois, de nouvelles données viennent s'ajouter à celles antérieures permettant d'appréhender le dynamisme d'implantations de ce secteur sous un autre angle. Ce secteur est très significatif dans la mesure où l'on suppose qu'il a été habité de manière continue en raison des implantations archaïques, céramiques et coloniales. On rencontre trois indices de sites (YY11, YY12, YY13) alignés dans la localité près du village de Meillac. Ils sont dorénavant sévèrement endommagés, à cause du remodelage de ce secteur durant la période coloniale. De faibles quantités des tessons y ont été récupérés. Il semble qu'ils auraient été bien établis dans cette zone relativement plate, sauf que YY13 s'est implanté dans un endroit légèrement plus élevé. Il faut souligner la présence d'un seul établissement développé de l'autre côté de la rivière La Matrice. Il s'agit du site 300-1-16, caractérisé par des céramiques meillacoïdes et chicoïdes implanté dans un endroit plat, lequel avait été par la suite occupé pendant la période coloniale.

40 Recensés dans les documents officiels de Saint-Domingue sous l'appellation de Sauvages et Sauvageses, ces Amérindiens ont petit à petit disparu dans les documents officiels de recensement de la colonie. Moreau de Saint-Méry en avait aussi signalé parmi les différentes catégories raciales dans la colonie de Saint-Domingue.

41 La question de pillage des sites archéologiques amérindiens reste un fait, mais ne produit pas de grands effets sur l'ensemble des sites recensés pour cette étude. Beaucoup d'objets amérindiens récoltés par les habitants de cette localité proviennent des découvertes fortuites pendant les constructions des maisons et les activités agricoles. Cependant, il existe des pillages non excessifs dans la région, un phénomène non répandu qui se produit sous commande, c'est-à-dire que des collectionneurs sollicitent des objets amérindiens au sein des communautés, ceux qui n'en possèdent pas sur place, sont obligés de pratiquer des fouilles illégales pour se procurer des objets dans l'intention de gagner de l'argent.



Figure 25 : techniques et matériels de pêche dans la localité de Meillac et de Lagon aux Bœufs (Jean 2015).

On observe un dynamisme traduit par la polarisation des sites du secteur occidental du Lagon aux Bœufs. C'est donc un regroupement de quatre établissements situés sur les côtes du lagon (CT164, CT165, CT163, CM), dans un endroit élevé par rapport à sa position. Deux sites meillacoïdes (CT164, CT165) se trouvent placés directement sur les côtes, tandis qu'un autre, chicoïde (CT163), est établi à 230 m de distance. En fait, ce cadre n'est pas unique aux établissements attribués aux chicoïdes, puisqu'on assiste à un développement de plusieurs sites qui s'éloignent un peu du lagon. Ils se traduisent par des indices chicoïdes et meillacoïdes, bien que des évidences pour ces derniers paraissent moins importantes par rapport à l'ampleur d'établissements à tendance chicoïde.

Comme ce secteur accueille la plupart des sites chicoïdes, il convient d'insister sur le fait que leur superficie d'implantation est comprise entre 500 m² et 3,5 ha. Les autres sites meillacoïdes recensés concernent 5 indices d'occupations, dont deux se rapprochent de 200 m de distance et sont situés sur une plateforme vers la Ravine Blanche. Les autres sont dispersés et sont situés entre 500 et 600 m de distance l'un à l'autre vers le secteur de la rivière La Matrice. Leur superficie d'implantation est comprise entre 400 et 3 000 m².

Si on tient compte des indices d'occupation chicoïdes dans ce secteur, cela présente deux modes d'action dans le paysage qui se distinguent par le fait que les sites Nago 7 (MP 156) et Nago 8 (MP 172) se développent sur un endroit relatif à une élévation plus basse que les autres indices chicoïdes avoisinants, lesquels concernent des implantations sur une large terrasse plus élevée. La superficie d'implantation Nago 8 est 3,5 ha, ce site livre une importante densité d'artéfacts constitués de grands fragments de céramiques, de roches de foyer, de coquillages ainsi que de plusieurs *adornos* ainsi que des haches. Plusieurs concentrations d'artéfacts sont réparties dans tous les secteurs. La distribution des mobiliers céramiques est parfois associée à de fortes concentrations de coquillages. La situation de ce site pourrait suggérer l'idée d'une fréquentation d'un grand nombre d'habitants dans le temps, vu la densité d'artéfacts et les concentrations des faits archéologiques relatives aux dépôts de coquillages distribués en surfaces. Le site Nago 7 peut être considéré comme un établissement développé simultanément à Nago 8, et les deux feraient partie d'un seul village d'habitation. Vraisemblablement,

cet espace avait été largement habité, même s'il est difficile de mettre en évidence les limites d'occupation par le fait que des indices d'établissements coloniaux sont présents sur une grande partie des sites. Ces évidences coloniales concernent principalement des structures des maisons, d'une grande quantité de briques et de céramiques coloniales. Ainsi, au sein de ces structures coloniales, des fragments de céramiques amérindiennes et de coquillages sont observés.

Les récentes prospections sur le plateau du village de Mapou et de ses avoisinants ont permis de mettre au jour d'autres indices d'occupations chicoïdes, s'additionnant aux trois sites déjà inventoriés (Moore et Tremmel 1997). En revisitant ces établissements, il a été constaté que la superficie de certains d'entre eux était représentée par dimensions beaucoup plus larges. C'est le cas du site 300-1-1 dont l'extension peut être désormais estimée à environ 3 ha puisqu'on rencontre des mobiliers céramiques, au-delà de leurs faibles densités, sur des endroits pouvant être considérés comme zone d'extension des vestiges archéologiques. 300-1-1 et 300-1-5 possèdent tous deux les mêmes caractéristiques traduites par la présence de nombreuses concentrations de coquillages associées à des mobiliers de céramiques, éparpillées en surface sur différents endroits.

En outre, le site JG2 est installé sur la terrasse de la rivière de La Matrice et occupe aussi une importante superficie, car des mobiliers archéologiques observés, bien qu'ils soient mélangés aux ruines d'une maison coloniale (chap. 5 et 6), sont distribués sur une surface de 2,2 ha. En addition, la localisation de Nan Blanc I (300-1-6) pourrait être considérée comme la seule évidence de site chicoïde isolé, s'éloignant de 2 km de distance des autres sites chicoïdes qui sont en fait groupés (Fig. 22).

On rencontre par contre des sites meillacoïdes au sein de ce secteur dont deux d'entre eux se développent à environ 150 m de distance du site chicoïde Mapou II (300-1-5). À 150 m de distance, se trouvent les indices d'occupations meillacoïdes localisés majoritairement sur une pente. Ce site a livré des concentrations de coquillages associés à des fragments de céramiques, ainsi que d'autres mobiliers lithiques.

5.6. Culture matérielle

5.6.1. Mobiliers des établissements archaïques

Des chercheurs ont remis en question la production de la culture matérielle de la période précédant le morcellement des groupes saladoïdes insulaires. Ils s'interrogent sur les pratiques socio-économiques de la période culturelle dite *Archaic Age* dans la Caraïbe (chap. 2). À partir des assemblages céramiques découverts dans contextes archaïques à Cuba, à Porto Rico, ces chercheurs pensent que les établissements archaïques avaient développé une proto-agriculture et fabriqué de la céramique (voir Rodriguez Ramos *et al.* 2008 ; Keegan 2006). Tenant compte de ces évidences, cette période ne se limiterait pas à la production des mobiliers lithiques et à l'absence de la pratique de l'agriculture. Ces idées sont cruciales pour analyser exhaustivement les activités des populations d'avant les Saladoïdes dans un contexte global des Grandes Antilles ; cependant, en ce qui concerne notre recherche, une analyse approfondie est limitée à cause d'un manque de données relatives à ce fait. Tout en tenant compte de cette problématique (chap. 2), l'analyse de la production de la culture matérielle prend en compte seulement des matériels rencontrés sur les sites recensés.

5.6.1.1. Typologie

Les récentes prospections ont permis l'identification des sites archaïques à partir de leurs mobiliers, mais elles n'ont pas aidé à appréhender de manière exhaustive la diversité de la production matérielle des établissements archaïques recensés. Les sites archaïques fouillés dans le passé ont livré une quantité importante de mobiliers. Ces derniers attestent une variété d'objets dans la région de Fort-Liberté, issus principalement des sites Couri 1, Couri 2 et Savane-Carrée 2 (Rouse 1939, 1941 ; Rainey 1941), ainsi qu'une variété de coquillages marins, qui sont actuellement conservés à Yale Peabody Museum.

Une liste de différents types d'outils lithiques pour la période archaïque a été mise en évidence lors des premières investigations dans la région (Rouse 1941 : 156-165). Les couteaux en silex taillé seraient vraisemblablement les plus répandus, et ils ont été retrouvés dans tous les sites archaïques, dont la plupart sont issues du site Savane-Carrée II (Rouse 1941 : 156). Une quantité des meules discoïdes, régulières et rectangulaires, de grattoirs et de couteaux en silex viennent s'ajouter à cette industrie lithique. Des objets en coquillages très variés : pique, poinçon, pendentif tubulaire et pique en os ont été aussi signalés (Rouse 1941).

D'autres artefacts sont identifiés au cours des dernières prospections. Bien que le mobilier ne soit pas d'une grande ampleur, quelques éléments peuvent être incorporés à la description antérieure de certains outils issus de la région (Fig. 26). Les sites archaïques recensés durant les dernières investigations ont fourni quelques-uns des outils en pierre composés particulièrement de couteaux, de nucleus et d'éclats, et de mobiliers coquillages. Toutefois, l'hypothèse de l'utilisation d'autres matières premières périssables ne doit pas être écartée, même si elles n'ont pas été mentionnées dans les travaux antérieurs réalisés dans cette région.

5.6.2. Mobiliers des sites céramiques

Les récentes investigations dans la région ont permis de mettre en évidence une importante variété d'objets réalisés en terre cuite, lithiques, coraux et coquillages, dans la région de Fort-Liberté. Cette variété s'ajoute à la riche documentation matérielle issue

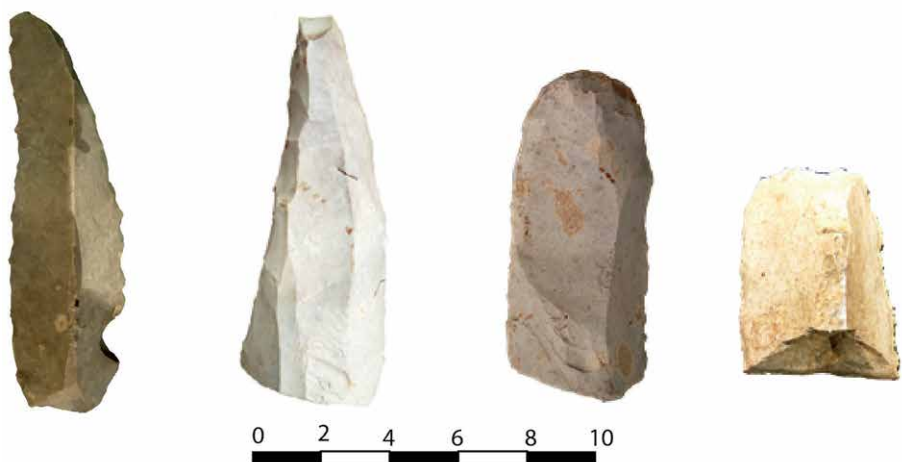


Figure 26 : matériels lithiques récoltés sur des sites archaïques de la région de Fort-Liberté.

des opérations antérieures disponibles au Yale Muséum et au Bureau National d'Ethnologie. La production céramique concerne trois principales typologies culturellement associées aux affiliations ostionoïdes, meillacoïdes et chicoïdes.

5.6.2.1. Les mobiliers céramiques des sites ostionoïdes

Les céramiques ostionoïdes (Fig. 27) sont caractérisées en général par des vases, souvent à engobe rouge, des surfaces polies, des têtes zoomorphes ou anthropomorphes, des dessins ponctués et des appliqués, simples ou stylisés (Rouse 1952 ; Veloz Maggiolo et Ortega 1986 ; Ulloa Hung 2014). On retrouve ce type de céramique seulement sur trois îlets de la baie Fort-Liberté, associé à des outils en pierre et en coquillage. Les matériels recensés sur trois sites présentent effet les mêmes caractéristiques décoratives et stylistiques, sauf que la couleur rouge n'est pas toujours associée à toutes les productions. Les anses présentent les mêmes caractéristiques morphologiques.

5.6.2.2. Les céramiques meillacoïdes

La céramique meillacoïde présente un ensemble de caractéristiques différentes de celle ostionoïde, non seulement au niveau des modes décoratifs, mais aussi stylistiques. Elles sont généralement dures, lissées, non-polies et ne sont pas peintes, avec une surface frustre. La céramique meillacoïde contient beaucoup de variations du point de vue stylistique. Rouse (1941) avait mis en évidence les caractéristiques stylistiques de cette céramique issue des sites de Fort-Liberté. La plupart de ces catégories stylistiques sont observées dans l'assemblage relatif à cette étude (Fig. 28). Elle présente des motifs de hachures croisées incisés ou appliqués, des incisions rectilignes et parallèles. Leurs décorations consistent en des ponctuations de différentes formes en lignes simples ou multiples et en fines lignes d'incisions parallèles et obliques. Les représentations zoomorphiques au niveau de l'oreille et du corps des vases sont très présentes dans la poterie meillacoïde. Rouse et Moore notent l'existence de deux types de céramique meillacoïde (Rouse et Moore, 1983) : il s'agit d'une part du Meillac classique est celui qu'on retrouve dans la Vallée de Cibao et le nord d'Haïti, et du Finca émerge dans la partie méridionale d'Haïti. D'après Irving Rouse et Clark Moore (1984), le style Finca contient la plupart des caractéristiques du Meillac classique. En revanche, il s'avère moins complexe avec des exceptions comme le manque de préhension. En plus, les oreilles sont plus petites et plus simples. La céramique comporte des reliefs incisés, mais pas *appliqués* ; les hachures et les ponctuations sont abandonnées ; elle se rapproche donc du style « *White Marl* » de la Jamaïque (*ibid.*). Cette assertion est importante à approfondir exhaustivement puisque le Meillac classique est aussi présent sur toute l'île.

L'origine et l'émergence de la céramique meillacoïde restent un sujet de discussion parmi des chercheurs qui ont travaillé longtemps sur Haïti (Rouse 1951 1986, 1992 ; Keegan 2001) et récemment sur la République Dominicaine (Ulloa 2014 ; Hofman *et al.* 2018). Les aspects décoratifs des mobiliers céramiques meillacoïdes ramassés en surface dans le cadre de cette recherche sont estimés à de multiples caractéristiques stylistiques décrites dans les travaux antérieurs, spécialement dans le nord d'Haïti et la République Dominicaine. Les échantillons ramassés durant les investigations ont permis de réaffirmer la richesse décorative et stylistique de la céramique meillacoïde (Fig. 28).

Figure 27 : céramique ostionnoïde de la région de Fort-Liberté.

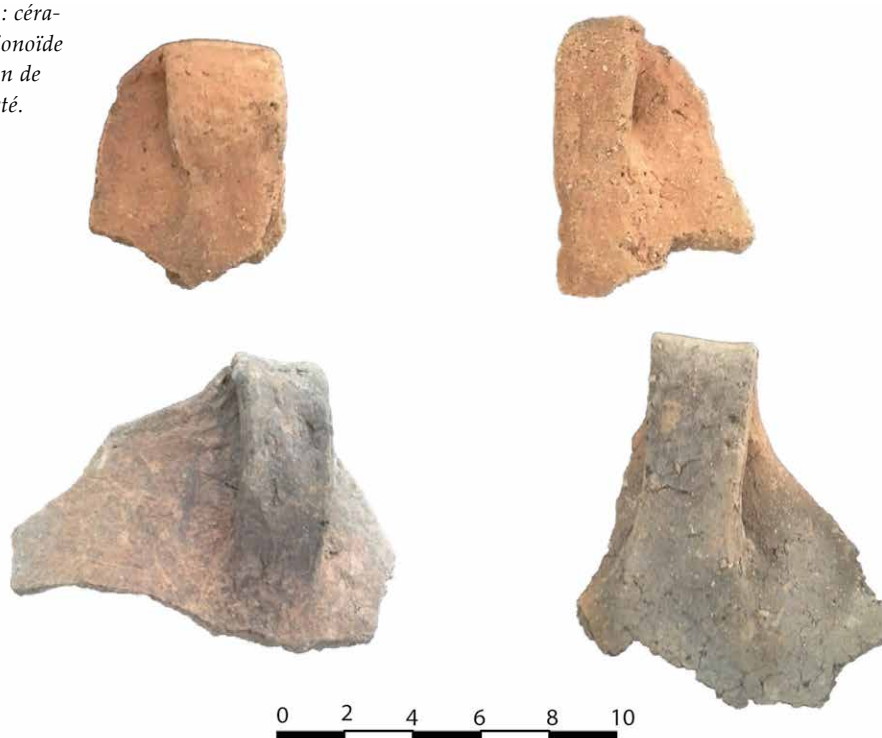


Figure 28 : style classique de la céramique meillacoïde de la région de Fort-Liberté.



Figure 29 : céramique chicoïde de la région de Fort-Liberté.



Figure 30 : objets personnels issus des sites de Fort-Liberté.



5.6.2.3. Les céramiques chicoïdes

Quant à la céramique chicoïde (Fig. 29), elle est définie comme style Carrier (nom dérivé du site archéologique Carrier de la baie de Fort-Liberté) et présente en quelque sorte des caractéristiques différentes des autres traditions céramiques de la région. Cette différence se manifeste bien évidemment à travers les modes décoratifs et stylistiques de la céramique. La surface extérieure est généralement lissée ou brunie. Elle est caractérisée par de larges incisions et des lignes terminées par des ponctuations. On retrouve des dessins curvilinéaires, des *adornos* modelés et incisés (Rouse 1941 ; Veloz Maggiolo 1972 ; Ulloa Hung 2014 : 331-350). Comparativement à d'autres traditions céramiques, la morphologie de la céramique chicoïde est diverse, variée et complexe (Herrera Malatesta 2018 ; Hofman *et al.* 2018 ; Ulloa 2014) et la céramique chicoïde est unique par sa paroi externe peinte parfois en blanc. L'expansion de la céramique chicoïde d'après Rouse (1992) s'étend sur un vaste territoire de l'est de Cuba aux îles Vierges, le nord des Petites Antilles (Hofman 1993) et couvre Haïti et la République Dominicaine. Il y a une grande similitude dans la distribution des céramiques chicoïdes dans cette région. Elle est ainsi observée non seulement dans les bords décorés, mais aussi dans les *adornos* (Fig. 29).

5.6.2.4. Autres mobiliers

Trois objets de trois sites différents pourraient être placés dans la catégorie des objets personnels, même si certaines haches ou d'autres objets lithiques peuvent être aussi destinés à des usages personnels. En ce qui concerne ces objets présentés dans cette section (Fig. 30), il s'agit d'une perle faite en argile, une amulette en pierre et un sceau en terre cuite. La perle en argile (Fig. 30, à gauche), issue d'un assemblage meillacôide du site LZ32, de forme ronde, est perforée au milieu et mesure 2 cm de diamètre. I. Rouse avait signalé ce type de perle en argile, trouvée sur le site de Carrier (Rouse 1941 : 196). Un autre objet de valeur a été mis en évidence sur le site Despladel Est. Il s'agit d'une amulette zoomorphe, caractérisée par des incisions linéaires, horizontales et obliques. Elle est perforée sur les côtés de la partie supérieure (Fig. 30) ce qui suggère qu'elle était attachée par une cordelette. Le troisième objet personnel est un fragment d'un sceau en argile (Fig. 30, à droite) retrouvé sur le site de CT163, caractérisé par des incisions relativement curvilinéaires.

Au-delà des tessons de céramiques et des coquillages identifiés généralement sur les sites céramiques durant les prospections, la présence des objets lithiques s'est avérée aussi cruciale. De rares objets en corail et en coquille ont été découverts dans quelques sites, mais représentent une faible densité par rapport à l'ensemble du mobilier. Les matériels lithiques présentent différents types d'objets (Fig. 31), qui auraient été destinés à des fonctions variées. On rencontre des haches, caractérisées par différentes formes et dimensions. En plus de l'assemblage lithique mis au clair dans cette étude, viennent s'ajouter certains objets domestiques, dont un outil lithique de dimension relativement grande retrouvé sur le site Despadel (Fig. 21). Ce large objet lithique, à la surface lisse, aurait été utilisé pour des activités domestiques comme le broyage.

5.7. Conclusion

La région de Fort-Liberté possède des variables environnementales qui correspondent à des lagons, des rivières, des plateaux, ayant favorisé des établissements amérindiens sur un temps long, depuis environ 3000 av. J.-C. La baie de Fort-Liberté aurait favorisé

le développement d'importants établissements amérindiens dans des espaces côtiers et dans des endroits éloignés de la mer. Certains secteurs littoraux, ainsi que les îlets à l'intérieur de la baie, ne favorisent pas un accès rapide à certains besoins quotidiens comme l'eau douce. Cela signifie qu'il y aurait eu des déplacements fréquents pour s'approvisionner en des ressources économiques telles que l'eau douce et d'autres produits terrestres. On assiste à une dynamique d'occupation côtière qui est aussi importante que les occupations de l'intérieur des terres.

Pendant les premières dynamiques de peuplement, les littoraux n'ont pas été négligés, bien qu'il ne s'agisse pas d'occupations de grande ampleur. Cette dynamique d'occupation serait donc proportionnelle à la quantité d'indices d'établissements archaïques recensés dans la région. Le nombre de sites céramiques mis au jour dans la région autorise la construction d'une argumentation basée sur l'idée que la période céramique a été marquée par une densité de sites dessinant le paysage à partir d'une fluorescence culturelle qui se perpétuait jusqu'au premier moment de l'invasion coloniale. En effet, l'espace maritime entouré par des sites aurait permis à des réseaux micro-régionaux de communication à petite échelle de s'établir entre les communautés amérindiennes.

Du point de vue de la culture matérielle, certaines formes et types de mobiliers lithiques comme des objets de broyage, que l'on pourrait attribuer aux établissements archaïques, constituaient en quelque sorte des objets utilisés au cours de la période céramique. Ceci sous-tend qu'il y avait eu une continuité dans le processus d'usage et de fabrication d'objets, répondant vraisemblablement à des besoins similaires du point de vue économique. La baie de Fort-Liberté s'était aussi avérée comme une situation stratégiquement privilégiée pour la mise en place des établissements coloniaux pendant les occupations espagnoles et françaises.

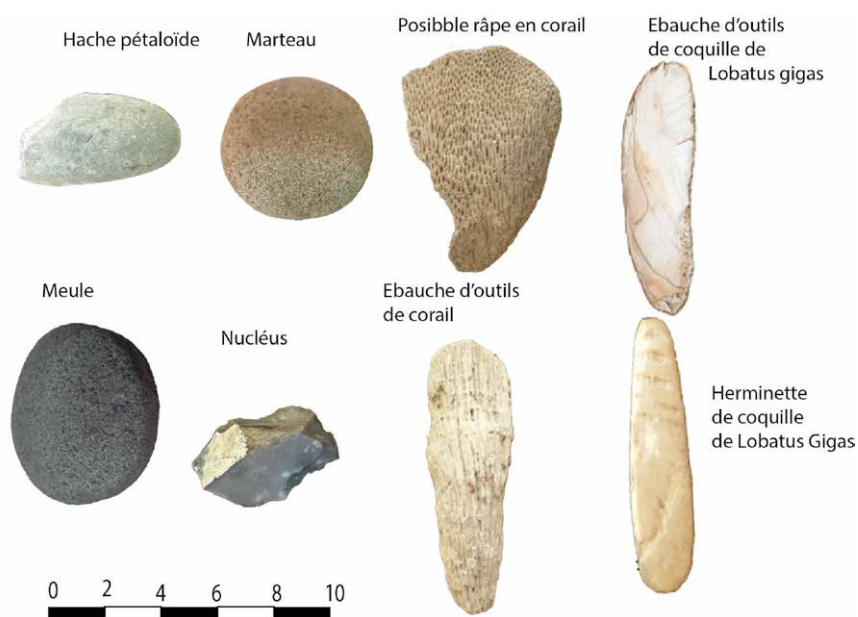


Figure 31 : différents objets faits avec les matières premières lithiques, corail et *Lobatus gigas* retrouvés sur des sites céramiques de la région d'étude.